COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

CONTRER LA MALTRAITANCE
ET
PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES
Entente de collaboration et d'accompagnement

Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 juin 2025 - **Unissons-nous pour promouvoir une société où le respect, la dignité et la sécurité de tous sont des priorités.** La journée du 15 juin a été déclarée, par les Nations Unies, Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées. C'est l'occasion, à travers le monde, d'unir nos efforts afin de lutter et de se rappeler l'importance d'agir, tant individuellement que collectivement, dans le but d'enrayer ce phénomène.

La maltraitance envers les personnes aînées et toute personne majeure en situation de vulnérabilité peut être de plusieurs types : physique, psychologique, financière, sexuelle, organisationnelle ou encore de l'âgisme et de la violation des droits. Elle peut également se traduire par de la négligence ou de la violence. Elle peut être subtile, insidieuse, ou même dissimulée derrière de bonnes intentions. La maltraitance peut avoir des répercussions graves sur la santé, la qualité de vie et l'estime de soi des personnes qui la subissent.

Saviez-vous que depuis 2016 il existe dans la MRC des Laurentides une entente de collaboration et d'accompagnement pour contrer la maltraitance et promouvoir la bientraitance envers les personnes aînées afin d'assurer une meilleure concertation entre les organismes et intervenant-e-s impliqué-e-s. Également, cela permet d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services, quelle que soit la porte d'entrée de la demande. C'est dix-huit partenaires qui ont réitéré leur engagement cette année afin de poursuivre le travail de complémentarité de chacune des organisations.

PHOTO :
Rangée du bas : Kathleen Gagnon du CISSS des Laurentides, Chantal Roy de Palliacco, Caroline Blaquière du Centre d'action bénévole Laurentides, Sophie Trempe de la Caisse Desjardins Sainte-Agathe-des-Monts
Debout : Patrick Cyr d'Aide Chez Soi des Sommets, Kelli Hanrahan de 4Korners, Martine Labelle du CISSS des Laurentides, Odile Lacourse de Prévoyance envers les ainés des Laurentides, Sylvie Thibodeau de la Société Alzheimer Laurentides, Marie-Ève Couture de la FADOQ-RLS – Région des Laurentides et Éric Cadotte de la Sûreté du Québec

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Dans les dernières années, le nombre de signalements a plus que doublé. La lutte contre la maltraitance est une responsabilité collective! Cette journée est une occasion de rappeler que chaque geste compte.

Comment agir?

1. **Soyez attentif** : Apprenez à reconnaître les signes de maltraitance, comme des changements de comportement, un isolement inhabituel, etc.
2. **Soutenez les aînés** : Favorisez des relations respectueuses et encouragez leur participation active dans la société.
3. **Brisez le silence** : Si vous êtes témoin ou suspectez une situation de maltraitance, parlez-en.

Toute personne qui croit vivre ou qui est préoccupée par une situation de maltraitance peut obtenir de l'aide. Des services confidentiels et gratuits existent :

Prévoyance envers les Aînés des Laurentides : 1 844 551-6032
Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînées : 1 888 489-2287 ou lignemaltraitance.ca
Info-Social : 811, option 2
Si urgence : composez le 911
Commissaire aux plaintes et à la qualité des services : 1 866 822-0549 ou info-plaintes@ssss.gouv.qc.ca

-30-

Source : Prévoyance envers les Aînés des Laurentides
Personne-ressource : Annie Bélanger, directrice générale intérimaire
Téléphone : 1 844 551-6032
Courriel : info@prevoyanceaines.org
Site web : prevoyanceaines.org